

Arrêté de péril imminent – Interdiction d'accès et d'exploitation de plusieurs immeubles rue Bourbon

Châtellerault, 28 mars 2025

La Ville de Châtellerault informe que, par arrêté municipal pris ce jour, M. le Maire interdit l'accès, l'habitation et toute exploitation des immeubles situés aux 108, 117 et 121 rue Bourbon. Cette décision fait suite au rapport d'expertise en date du 26 mars dernier, mettant en évidence des risques nécessitant des mesures immédiates.

Ces bâtiments vacants, resteront interdits d'accès jusqu'à la mise en œuvre des travaux de sécurisation. La Ville demeure attentive à l'évolution de la situation et accompagnera les parties concernées dans les démarches à suivre.

CONTACT

Lydia de Abreu — Attachée de presse

05 49 20 20 08 · lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr